

2017_CT2_221

OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Demande de subvention de fonctionnement relative à l'opération Tables Rondes de l'Arbois

Le 11 mai 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes Espace Georges Jouvin à Pertuis, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 5 mai 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – AMIEL Michel – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MORBELLI Pascale – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – BARRET Guy donne pouvoir à DAGORNE Robert – BENKACI Moussa donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BUCCI Dominique donne pouvoir à SLISSA Monique – CESARI Martine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à MALAUZAT Irène – FILIPPI Claude donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à RAMOND Bernard – TERME Françoise donne pouvoir à AUGÉY Dominique – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à de SAINTDO Philippe

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BORELLI Christian – BOULAN Michel – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi

Enseignement supérieur et recherche

■ Séance du 11 mai 2017

05_5_01

■ **Demande de subvention de fonctionnement relative à l'opération Tables Rondes de l'Arbois**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

Economie, Nouvelles Technologies, Enseignement Supérieur

■ Séance du 18 Mai 2017

3258

■ Demande de subvention de fonctionnement relative à l'opération Tables Rondes de l'Arbois

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Depuis 9 ans, le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée, en partenariat avec Aix-Marseille Université, organise un colloque annuel intitulé « Les Tables Rondes de l'Arbois ». Cette manifestation vise à sensibiliser la société civile aux grandes avancées scientifiques et techniques dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Lieux de savoir et de débats, « Les tables Rondes de l'Arbois » sont aujourd'hui connues et reconnues comme étant un événement culturel scientifique majeur où les plus grands professeurs, chercheurs et personnalités de leur domaine viennent partager et diffuser la richesse de leur savoir.

La 9^e édition des Tables Rondes de l'Arbois s'est déroulée du jeudi 30 mars au vendredi 31 mars 2017 autour du thème « Langage, écritures et communication » au sein de la faculté de Droit et Science Politique d'Aix-Marseille Université. Comme pour les précédentes éditions, un plateau exceptionnel de personnalités d'audience internationale ont répondu à l'invitation du Professeur Daniel Nahon, instigateur des Tables Rondes de l'Arbois et membre fondateur du Conseil Scientifique et Industriel du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée. Louis Schweitzer, Yves Coppens, Jean Jouzel ou encore Patrice Debré sont intervenus dans un programme de conférences qui ont réunis une quinzaine d'experts d'exception et plus d'un millier de participants.

Les Tables Rondes de l'Arbois reçoivent chaque année le soutien financier de partenaires institutionnels, notamment du Département des Bouches-du-Rhône et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La présente délibération vise à approuver les demandes de subvention suivantes auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et à signer tous les documents y afférents.

Le budget alloué par la Métropole Aix-Marseille-Provence pour les 9^e Tables Rondes de l'Arbois a été établi à 111 795 € TTC, déduction non faite des aides financières qui seront sollicitées par la Métropole Aix-Marseille Provence auprès du Conseil Départemental 13 pour un montant de 25 000 €

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_221-
DE
Date de télétransmission : 30/05/2017
Date de réception préfecture : 30/05/2017

Métropole Aix-Marseille-Provence

TTC et du Conseil Régional PACA pour un montant de 8000 € TTC, dès lors que Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant sera autorisé à réaliser cette opération.

Le budget global prévisionnel de la manifestation est le suivant :

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Nature	Montant	Nature	Montant
Accompagnement à l'organisation du colloque :		Ressources propres Métropole Aix-Marseille Provence	78 795,00
Communication	12 345,00	Demande de financement :	
Relations medias	8 160,00	Conseil Départemental 13	25 000,00
Animation	3 600,00	Conseil Régional PACA	8 000,00
Logistique (déplacement, hébergement, repas, accueil, sécurité)	35 770,00		
Post congrès	1 320,00		
Honoraires : Conseil et coordination	8 400,00		
Location espace	3 600,00		
Réception - Traiteurs	13 800,00		
Prestations Intellectuelles	24 800,00		
TOTAL des dépenses	111 795,00	TOTAL des recettes	111 795,00

Aix-Marseille Université alloue quant elle un budget de 104 000 € TTC venant compléter le budget de la manifestation (prise en charge de la captation audiovisuelle des Tables Rondes de l'Arbois et communication de l'Université dédiée spécifiquement à cette manifestation).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_221- DE Date de télétransmission : 30/05/2017 Date de réception préfecture : 30/05/2017

Métropole Aix-Marseille-Provence

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation de cette opération.

Délibère

Article 1 :

Pour la réalisation de cette manifestation, Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible d'apporter sa contribution, et à signer tout document y afférent.

Article 2 :

La recette correspondante sera inscrite au Budget 2017 de la Métropole Aix-Marseille-Provence, État Spécial du Territoire Budget n°6, Conseil de Territoire du Pays d'Aix, section de fonctionnement - Nature 7473 - Fonction 61.

Pour enrôlement,
Le Conseiller Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART

OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Demande de subvention de fonctionnement relative à l'opération Tables Rondes de l'Arbois

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	69
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35
Pour	69
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **23 MAI 2017**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_221-
DE
Date de télétransmission : 30/05/2017
Date de réception préfecture : 30/05/2017